



**Conseil Économique  
et Social**

Distr.  
GÉNÉRALE

EB.AIR/GE.1/2000/2  
20 septembre 2000

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

---

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

ORGANE EXÉCUTIF DE LA CONVENTION SUR  
LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE TRANSFRONTIÈRE  
À LONGUE DISTANCE

Organe directeur du Programme concerté de surveillance  
continue et d'évaluation du transport à longue distance  
des polluants atmosphériques en Europe (EMEP)

**RAPPORT SUR LA VINGT-QUATRIÈME SESSION**

**Introduction**

1. L'Organe directeur a tenu sa vingt-quatrième session à Genève du 4 au 6 septembre 2000.
2. Ont assisté à la session des représentants des 26 Parties à la Convention ci-après : Allemagne, Autriche, Canada, Chypre, Croatie, Danemark, États-Unis, Fédération de Russie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Italie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Turquie, Ukraine et Communauté européenne.

Les documents établis sous les auspices ou à la demande de l'Organe exécutif de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance aux fins d'une distribution GÉNÉRALE doivent être considérés comme provisoires tant qu'ils n'ont pas été APPROUVÉS par l'Organe exécutif.

3. Des représentants de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), des quatre centres de l'EMEP (le Centre pour les modèles d'évaluation intégrée (CMEI), le Centre de coordination pour les questions chimiques (CCQC), le Centre de synthèse météorologique-Est (CSM-E) et le Centre de synthèse météorologique-Ouest (CSM-O)), de l'Expérience européenne relative au transport et à la transformation dans la troposphère, au-dessus de l'Europe, de constituants traces importants pour l'environnement (EUROTRAC) et de l'Union mondiale pour la nature (UICN) étaient également présents.

4. M. Martin WILLIAMS (Royaume-Uni) a présidé la session.

## **I. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

5. L'ordre du jour provisoire (EB.AIR/GE.1/2000/1) a été adopté.

## **II. ADOPTION DU RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE LA VINGT-TROISIÈME SESSION**

6. L'Organe directeur a adopté le rapport sur les travaux de la vingt-troisième session (EB.AIR/GE.1/1999/2).

## **III. QUESTIONS DÉCOULANT DE LA DIX-SEPTIÈME SESSION DE L'ORGANE EXÉCUTIF DE LA CONVENTION SUR LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE TRANSFRONTIÈRE À LONGUE DISTANCE ET DES RÉUNIONS RÉCENTES DES ORGANES SUBSIDIAIRES**

7. Le Président a appelé l'attention des participants sur les débats tenus et les décisions prises par l'Organe exécutif à sa dix-septième session, y compris la réorganisation des travaux faisant suite à l'adoption du Protocole de Göteborg relatif à la réduction de l'acidification, de l'eutrophisation et de l'ozone troposphérique. Il a présenté dans ses grandes lignes le mandat de l'Organe directeur de l'EMEP qui avait été adopté par l'Organe exécutif. Il a également mis l'accent sur l'importance de la nouvelle équipe spéciale des mesures et de la modélisation ainsi que de l'initiative prise par l'équipe spéciale des modèles d'évaluation intégrée. L'une et l'autre feraient rapport à l'avenir à l'Organe directeur de l'EMEP.

8. Le Président du Groupe de travail des stratégies et de l'examen, M. R. BALLAMAN (Suisse), a rendu compte des travaux de la trente-deuxième session du Groupe de travail, qui avait eu lieu du 28 août au 1er septembre 2000. Il a brièvement présenté les nouvelles attributions du Groupe de travail et ses délibérations concernant son programme de travail pour les trois à cinq prochaines années. Il a insisté sur l'importance des travaux relatifs aux particules fines ainsi qu'aux métaux lourds et aux polluants organiques persistants (POP), s'agissant en particulier de la communication d'inventaires exacts des émissions. Il a souligné que le Groupe de travail était conscient de la nécessité de collaborer avec la Communauté européenne, en participant au Programme pour la salubrité de l'air en Europe (programme CAFÉ), et avec l'Amérique du Nord. Il a noté les progrès accomplis dans la détermination d'un futur mécanisme de financement des activités essentielles qui ne relevaient pas du Protocole de l'EMEP, c'est-à-dire celles relatives aux modèles d'évaluation intégrée et aux effets, et a décrit dans leurs grandes lignes les propositions qui allaient être soumises à l'Organe exécutif.

9. Le secrétariat a résumé les débats tenus et les décisions prises à la récente dix-neuvième session du Groupe de travail des effets qui présentaient un intérêt pour l'Organe directeur de l'EMEP. Il a été fait état en particulier de l'élargissement de la coopération entre l'Organe directeur de l'EMEP et le Groupe de travail des effets ainsi que du resserrement des liens établis entre les programmes relatifs aux effets et les centres de l'EMEP. Les données et informations de l'EMEP sur les dépôts avaient été pleinement utilisées aux fins des activités relatives aux effets, et des informations sur les relations de cause à effet de même que des données sur les ressources et biens exposés avaient été fournies pour les modèles d'évaluation intégrée.

10. M. L. LINDAU (Suède), Président de l'Atelier sur les éléments de futures stratégies régionales de lutte contre la pollution atmosphérique, tenu à Saltsjöbaden (Suède) du 10 au 12 avril 2000, a présenté le rapport de cet Atelier (EB.AIR/GE.1/2000/3). Il a appelé l'attention sur les conclusions de l'Atelier et l'intérêt qu'elles présentaient pour l'Organe directeur et a recommandé d'en tenir compte dans les débats sur le futur plan de travail. Les organisateurs étaient en train de diffuser les actes de l'Atelier.

#### **IV. ACTIVITÉS MENÉES PAR LE BUREAU DE L'ORGANE DIRECTEUR DE L'EMEP**

11. Le Président a présenté le rapport du Bureau de l'Organe directeur de l'EMEP (EB.AIR/GE.1/2000/4), qui rendait compte des débats du Bureau avant la réunion de l'Organe directeur. Celui-ci a pris note du rapport.

#### **V. STRATÉGIE À LONG TERME DE L'EMEP**

12. Le Président de l'Organe directeur a présenté une stratégie de l'EMEP pour la période 2000-2009, telle qu'elle était proposée par le Bureau (EB.AIR/GE.1/2000/5). Il a rappelé les débats qui avaient eu lieu aux trentième et trente et unième sessions de l'Organe directeur et sur la base desquels cette proposition avait été établie.

Il a également informé l'Organe directeur qu'il avait reçu du Bureau du Groupe de travail des effets un certain nombre d'observations concernant le texte, qui visaient à préciser les rôles respectifs des deux organismes et les domaines de collaboration.

13. De nombreuses délégations se sont félicitées de la qualité du document et ont fait un certain nombre d'observations, générales ou sur des points de détail. Plusieurs délégations ont proposé de donner des éclaircissements sur les travaux relatifs à la qualité de l'air urbain. Il devrait apparaître clairement que l'EMEP, y compris la stratégie de surveillance, demeurait axé sur le transport à longue distance des polluants atmosphériques. Cela dit, il importait qu'il réalise des modèles, en particulier des modèles d'évaluation intégrée, qui tiennent également compte des effets sur la santé à l'échelle urbaine. Il a aussi été suggéré que le Président de l'Équipe spéciale des modèles d'évaluation intégrée soit invité à élaborer la partie relative à ces modèles, qui actuellement ne reflète pas assez la priorité donnée à ce nouveau domaine d'activité dans le cadre de l'EMEP. De plus, une délégation a proposé d'ajouter une nouvelle partie portant sur la coopération entre l'EMEP et l'Amérique du Nord. Il faudrait aussi préciser clairement que les travaux à exécuter qui sont indiqués dans chaque partie correspondent à une évaluation des priorités.

14. Le représentant de l'OMM a informé l'Organe directeur que la Veille de l'atmosphère globale (VAG) procédait de la même façon pour établir d'ici la fin de l'année un plan stratégique pour la période 2001-2007. Il a suggéré que la stratégie de l'OMM soit présentée à la VAG en raison de l'étroitesse des liens entre les deux programmes. La stratégie de l'EMEP serait réexaminée dans un souci de compatibilité.

15. L'Organe directeur :

a) A demandé au secrétariat d'incorporer dans le document les modifications proposées, à la fois celles qui découlent des observations générales dont il est question plus haut et celles concernant des points de détail;

b) A adopté la stratégie dans laquelle ces modifications avaient été incorporées, en précisant que le document de la stratégie devait être un texte évolutif qui serait fréquemment actualisé au fur et à mesure de l'avancement des travaux;

c) A décidé d'un commun accord que la stratégie révisée devait être présentée pour approbation à l'Organe exécutif;

d) A demandé au secrétariat d'étudier les moyens de publier le document de la stratégie afin que celle-ci soit largement diffusée dans le cadre de la Convention et auprès de tous les partenaires coopérants.

## VI. ÉMISSIONS

### A. Bilan des émissions

16. Mme L. TARRASÓN, du CSM-O, a présenté la note sur l'état actuel des données relatives aux émissions (EB.AIR/GE.1/2000/6), établie en collaboration avec le secrétariat, et la note du CSM-O sur les données relatives aux émissions (note 1/00 du CSM-O/EMEP). Elle a souligné que la communication des données relatives aux émissions s'était beaucoup améliorée mais a mis en lumière certaines insuffisances qui compromettaient le travail de modélisation des centres de l'EMEP. Il s'agissait de la communication tardive des données par la plupart des Parties, de l'absence de présentation des données d'émission réparties selon un quadrillage par beaucoup de Parties et de l'insuffisance des données communiquées concernant les émissions de métaux lourds et de POP, qu'il s'agisse des données quantitatives ou qualitatives. Le CSM-O a demandé à l'Organe directeur de lui donner des indications concernant l'accès aux données relatives aux émissions afin qu'il soit en mesure de déterminer à quel stade des opérations et à quel niveau de détail les données pouvaient être rendues publiques sur l'Internet.

17. Le CSM-O a également informé l'Organe directeur de l'existence d'un programme européen coordonné relatif aux inventaires et projections des émissions de particules et aux orientations dans ce domaine, qui est financé conjointement par l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) et l'EMEP (par l'intermédiaire du Fonds d'affectation spéciale et des contributions volontaires des Pays-Bas et de la Suisse). Les travaux de l'Organisation néerlandaise de recherche scientifique appliquée (TNO) ont pour but de faciliter les inventaires nationaux des émissions de

particules pour l'an 2000. Dans un premier temps, les travaux réalisés précédemment par la TNO seraient actualisés afin qu'un inventaire européen soit établi pour 1995. Par la suite, les documents d'orientation destinés à faciliter le travail d'inventaire des experts nationaux seraient assemblés afin que les Parties communiquent en 2001 les données relatives aux particules pour l'an 2000.

18. L'Organe directeur :

a) A pris acte du rapport sur l'état actuel des données relatives aux émissions (EB.AIR/GE.1/2000/6) et de la note 1/00 du CSM-O de l'EMEP et s'est déclaré satisfait de l'élaboration de la base de données sur les émissions;

b) A demandé instamment aux Parties qui n'avaient pas encore pu le faire de présenter des rapports complets sur les données relatives aux émissions et de le faire en temps voulu;

c) A demandé au CSM-O de rendre publiques toutes les données relatives aux émissions qui avaient été officiellement communiquées dès que les premières vérifications de leur fiabilité auraient permis d'en garantir une qualité acceptable;

d) A réaffirmé que la qualité des données relatives aux émissions était vérifiée par le CSM-O et le secrétariat qui en contrôlaient la compatibilité et l'exhaustivité et que tous les problèmes éventuels devaient être résolus en coopération avec les experts nationaux.

#### **B. Équipe spéciale sur les inventaires et les projections des émissions**

19. M. M. WOODFIELD (Royaume-Uni), Président de l'Équipe spéciale sur les inventaires et les projections des émissions, a présenté le rapport de l'Équipe (EB.AIR/GE.1/2000/7), y compris les résultats de sa neuvième réunion tenue à Rome du 15 au 18 mai 2000. La réunion a été organisée conjointement avec le Réseau européen d'information et d'observation pour l'environnement (EIONET) et cette coopération devrait se poursuivre. M. Woodfield a appelé l'attention de l'Organe directeur sur le grand nombre de participants à la réunion de l'Équipe spéciale et les résultats qu'elle avait obtenus en 2000. L'Équipe spéciale était prête à adopter les prescriptions relatives à la communication des données utilisées dans les modèles d'évaluation intégrée et s'attachait en priorité à coordonner la communication des rapports prévus par les différents organismes internationaux. Il faudrait approuver les nouvelles dispositions à incorporer dans le Guide des inventaires des émissions dans l'atmosphère en vue de la diffusion par des moyens électroniques de la troisième édition du Guide EMEP/CORINAIR. L'Équipe spéciale a également recommandé que les données soient communiquées en 2000 comme en 1999. Un atelier spécial serait organisé en janvier 2001 pour préparer une révision des directives relatives à la communication des données et étudier la question importante de l'harmonisation des communications de données d'émission à différentes organisations.

20. Mme L. TARRASÓN (CSM-O) et M. AMANN du Centre pour les modèles d'évaluation intégrée (CMEI) à l'Institut international pour l'analyse des systèmes appliqués (IIASA) ont présenté une note commune du CMEI et du CSM-O (note 8/00 du CSM-O/EMEP). La note présentait un aperçu des orientations formulées pour définir des prescriptions concernant les données à communiquer qui satisfassent aux besoins à la fois de la modélisation atmosphérique et des modèles

d'évaluation intégrée. Elle rappelait également que les Parties devaient communiquer des données sur les activités tout autant que sur les émissions. Cela contribuerait beaucoup à améliorer les modèles d'évaluation intégrée et permettrait de soumettre les inventaires des émissions à un plus grand nombre de contrôles de cohérence. La note tenait également compte des besoins des Parties et des ressources limitées dont elles disposaient pour la communication de données. Pour simplifier les directives précédentes, il a été proposé de cesser de demander de grandes quantités de données au niveau 2 de la SNAP, mais par contre d'ajouter quelques secteurs subsidiaires aux 11 principaux secteurs sources d'information qui étaient indispensables pour le travail de modélisation. La série des données nationales clefs à fournir tous les cinq ans comprendrait des données par maille et porterait sur la distribution verticale des émissions, les caractéristiques propres aux grandes sources ponctuelles et certaines données d'activité (économie, énergie, transports routiers et agriculture) pour l'année de référence et les projections à cinq ans. La plupart des nouvelles données à fournir seraient conformes aux prescriptions en matière de communication formulées par d'autres organismes, par exemple la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, l'AEE et l'Office statistique des Communautés européennes (Eurostat). Toutes les autres données utilisées pour l'établissement des modèles seraient réunies par les centres de l'EMEP auprès de sources publiques et présentées aux Parties pour observations.

21. Plusieurs délégations se sont félicitées des propositions qui ont été faites et insisté sur la nécessité d'harmoniser les demandes de données adressées par des organismes différents afin de maintenir les tâches au niveau national dans des limites raisonnables. Certaines délégations ont émis l'idée qu'il faudrait approfondir la question de la vérification des données d'émission et proposé que l'atelier projeté se saisisse de cette question et étudie notamment la possibilité d'une vérification externe des données d'émission. Il a été recommandé que l'atelier prenne aussi dûment en considération la double finalité de la communication des données d'émission, à savoir l'établissement d'évaluations scientifiques et l'examen du respect des dispositions.

22. L'Organe directeur :

a) A pris acte avec satisfaction du rapport de l'Équipe spéciale sur les inventaires et les projections des émissions, en a approuvé les recommandations (EB.AIR/GE.1/2000/7, par. 5) et a invité l'Équipe spéciale à étudier les moyens de faire traduire en russe la toute dernière version du Guide;

b) A également pris acte de la note commune du CMEI et du CSM-O, remercié les centres de leur initiative et invité le Président de l'Équipe spéciale sur les inventaires et les projections des émissions à se servir de cette note comme point de départ pour organiser l'atelier sur la révision des directives relatives à la communication des données d'émission. Il attendait avec intérêt de recevoir le rapport de l'atelier à sa vingt-cinquième session, lorsqu'il serait saisi de propositions concernant la communication des données d'émission.

## VII. PRINCIPAUX TRAVAUX SCIENTIFIQUES

### A. Particules

23. M. R. GEHRIG (Suisse) a rendu compte de l'Atelier EMEP/OMM sur les particules fines : émissions, modélisation et mesures (EB.AIR/GE.1/2000/9) qui a eu lieu à Interlaken (Suisse) du 22 au 25 novembre 1999. Il en a exposé les nombreuses conclusions importantes et appelé l'attention, en particulier, sur la nécessité d'établir un bon inventaire des émissions de particules, de procéder en priorité à des mesures des PM<sub>10</sub> et d'harmoniser les méthodes de mesure des PM<sub>10</sub> et des PM<sub>2,5</sub>. Il a rappelé les avantages que présentait la création de "superstations" pour procéder à des mesures détaillées et l'importance d'une collaboration avec des organisations telles que l'OMM.

24. Mme L. TARRASÓN du CSM-O a passé en revue les travaux du Centre, en privilégiant la communication de données sur les particules fines. Elle a relevé l'importance de la masse totale, de la composition chimique, de la granulométrie et du nombre de particules dans chaque classe, et exposé les activités de modélisation pour les particules primaires et les aérosols secondaires, organiques ou inorganiques. Elle a relevé les incertitudes liées aux calculs actuels et insisté sur la nécessité de procéder à des mesures coordonnées de la masse des particules et de la caractérisation chimique des aérosols.

25. M. O. HOV du CCQC a relevé que le Centre élargissait le champ de ses domaines d'intérêt et a mis l'accent sur ses nouvelles prescriptions. Il a appelé l'attention sur les rapports 1/2000 et 5/2000 de l'EMEP/CCQC, présenté les résultats qui y sont exposés et souligné la nécessité d'élaborer plus avant la stratégie de surveillance des particules, qui allait être débattue en octobre 2000 à la réunion de l'Équipe spéciale des mesures et de la modélisation. Il a appelé l'attention sur les conclusions de l'Atelier d'Interlaken, et suggéré de donner immédiatement suite à un certain nombre d'entre elles, en particulier celles concernant la mesure des particules telle que les PM<sub>10</sub> et la caractérisation chimique.

26. L'Organe directeur :

a) A pris note avec satisfaction du rapport de l'Atelier EMEP/OMM et remercié la Suisse d'avoir accueilli cet Atelier;

b) A rendu hommage au CSM-O et au CCQC pour leurs travaux sur les particules fines, a pris note des rapports présentés et s'est félicité des grands progrès accomplis dans ce domaine;

c) A déclaré qu'il fallait poursuivre les travaux sur les particules fines, qui sont l'une des priorités fixées par l'Organe exécutif et le Groupe de travail des stratégies et de l'examen, et demandé aux centres de poursuivre leurs activités sur la mise au point plus poussée de modèles, l'amélioration des mesures et des inventaires des émissions et la poursuite de l'élaboration de modèles d'évaluation intégrée;

d) A déclaré attendre avec intérêt la présentation à sa vingt-cinquième session (en 2001) du rapport de l'Équipe spéciale des mesures et de la modélisation, s'agissant en particulier de l'échange de vues qu'elle aura eu concernant une stratégie de surveillance des particules;

e) Conscient de l'importance des particules fines, a invité le Groupe de travail des effets et son équipe spéciale des aspects sanitaires de la pollution atmosphérique, à étudier les caractéristiques des aérosols importants pour mieux orienter les travaux futurs de l'EMEP.

### **B. Métaux lourds et polluants organiques persistants**

27. M. S. DUTCHAK, du CSM-E, qui a présenté un aperçu des activités du Centre au cours de l'année écoulée, a mis en relief la très grande coopération qui existait entre le Centre, les Parties et d'autres organisations internationales. Il a également présenté le rapport (EB.AIR/GE.1/2000/8) faisant suite à l'atelier commun EMEP/OMM/PNUÉ sur la modélisation du transport atmosphérique et des dépôts de polluants organiques persistants et de métaux lourds, tenu à Genève du 16 au 19 novembre 1999, et en particulier ses conclusions et recommandations. Il a souligné combien cet atelier était important pour la suite des travaux sur les métaux lourds et les POP.

28. M. A. RYABOSHAPKO, du CSM-E, a rendu compte des progrès accomplis dans la modélisation des métaux lourds et présenté le rapport sur la pollution transfrontière par les métaux lourds en Europe (rapport 3/2000 de l'EMEP), établi conjointement avec le CCQC, le rapport intérimaire sur l'étude comparative des modèles numériques pour le transport atmosphérique à longue distance du mercure, ainsi que la note sur l'analyse d'incertitude de la modélisation du transport à longue distance des métaux lourds (note technique 9/2000 de l'EMEP/CSM-E). Il est notamment prévu pour la suite des travaux d'analyser l'évolution des concentrations et des dépôts de métaux lourds, d'élargir la modélisation à tout l'hémisphère nord afin de calculer le mercure à l'échelle d'un hémisphère, de compléter la première phase de la comparaison des modèles applicables au mercure et d'affiner le modèle concernant les émissions naturelles, les réémissions et les concentrations de fond. M. Ryaboshapko a insisté sur les incertitudes liées aux inventaires des émissions de métaux lourds et sur la nécessité de disposer de données plus fiables.

29. M. V. SHATALOV, du CSM-E, a rendu compte des progrès accomplis dans la modélisation des POP et présenté le rapport sur l'étude et l'évaluation du transport transfrontière des POP et de leur accumulation dans différents milieux (rapport 4/2000 de l'EMEP), établi conjointement avec le CCQC, la note sur la modélisation du transport à longue distance et des dépôts de POP en Europe (note technique 5/2000 du CSM-E/EMEP), la note sur l'hexachlorobenzène, ses propriétés, ses émissions et la quantité présente dans l'environnement (note technique 6/2000 du CSM-E/EMEP) et la note sur les paramètres des dépôts des aérosols dans les modèles de transport établis par le CSM-E et le CSM-O de l'EMEP (note 7/2000 du CSM-O/EMEP). Il est notamment prévu pour la suite des travaux d'élaborer une version opérationnelle du modèle de transport à longue distance du B(a)P avec une résolution de 50 km x 50 km, de modéliser les PCDD/F et le HCB, d'élaborer des modèles atmosphériques de certains POP, d'étudier l'impact de différents scénarios d'émission sur la dynamique du niveau de contamination pour différents milieux et d'affiner le modèle des processus d'échange entre différents milieux de l'environnement.

30. M. J. PACYNA et M. J. SCHAUG, du CCQC, ont rendu compte de l'état d'avancement de leurs travaux sur la mesure des métaux lourds et des POP, et présenté en particulier les parties du rapport 6/2000 du CCQC/EMEP qui concerne la qualité des données pour 1998, l'assurance de

la qualité et les comparaisons sur le terrain, ainsi que le rapport 2/2000 du CCQC/EMEP sur les métaux lourds et les POP en Europe, 1998. Ils ont informé l'Organe directeur de leur projet de simulation en laboratoire des POP pour 2000-2001, qui allait démarrer en novembre 2000 et englober une longue liste de POP. Ils ont également proposé des critères à appliquer pour les superstations chargées de l'échantillonnage des métaux lourds et invité les délégations à faire part de leurs observations sur les critères proposés.

31. L'Organe directeur :

a) A pris note avec satisfaction du rapport de l'atelier EMEP/OMM/PNUE (EB.AIR/GE.1/2000/8);

b) A félicité le CSM-E et le CCQC des excellents progrès qu'ils avaient accomplis dans leurs travaux sur les métaux lourds et les POP, et pris note des rapports présentés, et en particulier de la nécessité d'établir des inventaires plus précis des émissions de ces polluants.

### C. Photo-oxydants

32. M. D. SIMPSON, du CSM-O, a rendu compte des progrès accomplis dans la modélisation atmosphérique des photo-oxydants et présenté le rapport sur les photo-oxydants transfrontières (rapport 2/2000 de l'EMEP). Il a informé l'Organe directeur des travaux réalisés en vue d'établir un modèle des dépôts d'ozone et de l'absorption par les stomates en Europe (note 6/00 du CSM-O/EMEP) et déclaré qu'il souhaiterait poursuivre ce travail en coopération plus étroite avec le PIC-Végétation qui relève du Groupe de travail des effets. Il a insisté sur la nécessité de disposer de plus de données pour améliorer les travaux sur l'évolution de l'ozone ainsi que sur l'utilité de la mesure des COV pour l'évaluation des modèles. Le modèle eulérien unifié devrait, à son avis, grandement faciliter les futurs travaux au CSM-O et créer de nouvelles possibilités de liaison avec les modèles mondiaux mais aussi locaux.

33. M. J. SCHAUG, du CCQC, a retracé la mise en place du réseau de surveillance et fait observer que les stations de surveillance des COV étaient encore très peu nombreuses et qu'il n'y avait pas assez de stations de surveillance de l'ozone dans la région méditerranéenne. Il a invité les délégations à télécharger le rapport sur les mesures de l'ozone pour 1998 (rapport 5/2000 du CCQC/EMEP) diffusé sur l'Internet.

34. La délégation allemande a rappelé aux participants que l'atelier sur l'évolution de l'ozone allait avoir lieu du 9 au 11 novembre 2000 à Cologne (Allemagne). Il a été suggéré que cet atelier évalue également les résultats des politiques de réduction des émissions afin de montrer les effets de l'application des protocoles.

35. La délégation suisse a informé l'Organe directeur qu'elle était prête à accueillir un atelier sur les facteurs (s'agissant en particulier des concentrations de NO<sub>x</sub> et de COV) qui limitent la formation d'ozone au début de 2001.

36. Le représentant de l'AEE a invité l'EMEP à utiliser les données des stations rattachées à AIRBASE, dont beaucoup surveillaient les NO<sub>x</sub> et l'ozone. La délégation portugaise a informé l'Organe directeur qu'elle allait installer quatre nouvelles stations de surveillance.

37. L'Organe directeur :

- a) A rendu hommage au CSM-O et au CCQC pour la qualité des progrès qu'ils avaient accomplis dans leurs travaux sur les photo-oxydants, et a pris note des rapports;
- b) A accepté avec reconnaissance l'offre de la Suisse d'accueillir un atelier.

**D. Composés acidifiants et eutrophisants**

38. Mme L. TARRASÓN, du CSM-O, a fait observer que ceux qui apportaient une contribution dans ce domaine d'activité traditionnellement important étaient très nombreux et a donné un aperçu des rapports des centres de l'EMEP sur la documentation et les données, les travaux de recherche et les échanges de vues sur les informations. Elle a appelé l'attention sur le rapport de situation de l'EMEP pour 1999 et le rapport de situation pour 2000 (note 1/00 du CSM-O/EMEP) et présenté à l'Organe directeur un certain nombre des résultats. Elle a signalé les travaux associés au passage du modèle lagrangien au modèle eulérien ainsi que les différences résultant de l'agrandissement de la zone de modélisation et souligné que les résultats sur les dépassements dans les écosystèmes avaient été obtenus en collaboration avec le Centre de coordination pour les effets. Enfin, Mme Tarrasón a donné des exemples des études de tendance et noté l'importance des études comparatives.

39. M. K. TORSETH, du CCQC, a exposé les résultats de la 17<sup>ème</sup> étude comparative et noté qu'ils étaient le plus souvent excellents pour le soufre et le NO<sub>2</sub>. Il a également résumé les résultats des études comparatives précédentes. Une analyse des tendances constatées dans les mesures a clairement fait apparaître une diminution des dépôts de soufre. M. Torseth a décrit les méthodes appliquées pour l'utilisation des données en combinant des sites d'une région et noté l'importance des enregistrements de bonne qualité pour déceler les erreurs.

40. La délégation slovène a relevé que les experts travaillant au niveau national étaient nombreux et contribuaient à faire progresser les travaux de l'EMEP. Elle a émis l'idée que leur contribution devrait apparaître plus clairement. Le CSM-O a informé l'Organe directeur qu'il en avait conscience et qu'il avait l'intention de faire figurer les listes des experts nationaux des divers groupes sur les pages Internet de l'EMEP.

41. L'Organe directeur :

- a) A noté avec satisfaction l'excellent travail que les centres continuaient d'accomplir en ce qui concerne ces polluants ainsi que les progrès réalisés dans l'élaboration plus poussée du modèle eulérien;
- b) A pris note des rapports techniques ainsi que de leurs résultats et conclusions;
- c) A recommandé de poursuivre les travaux en vue d'élaborer plus avant le modèle eulérien et d'affiner les activités de surveillance de l'EMEP ainsi que d'en améliorer le compte rendu.

42. L'Organe directeur a décidé de déclasser tous les rapports techniques présentés au cours de la session et a invité les centres à en assurer une large distribution et à les diffuser sur l'Internet.

## VIII. ÉQUIPE SPÉCIALE DES MESURES ET DE LA MODÉLISATION

43. Le Coprésident de la nouvelle Équipe spéciale des mesures et de la modélisation, M. J. SCHNEIDER (Autriche), a rendu compte des préparatifs de la première réunion de l'Équipe qui devait avoir lieu à Vienne du 23 au 25 octobre 2000. Il a appelé l'attention sur le projet de mandat de l'Équipe qu'avait établi un comité organisateur et noté qu'il concordait avec la vision de la stratégie proposée pour l'EMEP. Il a exposé les objectifs de cette première réunion qui porterait essentiellement sur le mandat et certaines questions précises, notamment l'évaluation et l'étude des modifications des émissions ainsi que des flux, des dépôts et des concentrations en Europe pendant toute la durée de l'EMEP, ainsi que l'examen des conditions requises pour la caractérisation des particules au moyen d'un plan de mesures conçu pour l'EMEP.

44. Le Président a noté que l'Organisation météorologique mondiale figurait parmi les membres de l'Équipe spéciale et s'est félicité de la participation de son coprésident désigné, M. J. MILLER. Au cours de la discussion qui a suivi, plusieurs délégations ont souligné combien il importait que l'Équipe spéciale devienne pour les experts nationaux un lieu de rencontre où ils pourraient débattre de leurs problèmes les plus importants concernant la modélisation et les mesures. Tout en accueillant favorablement les travaux que l'Équipe spéciale allait accomplir, d'autres ont émis l'idée qu'il faudrait à l'avenir déterminer soigneusement les relations entre l'Équipe spéciale, les centres de l'EMEP et l'Organe directeur pour que la communication des données soit efficace et que le plan de travail produise de bons résultats. La nouvelle Équipe spéciale pourrait prêter son concours à l'Organe directeur de l'EMEP en établissant les bases scientifiques sur lesquelles il pourra s'appuyer pour prendre un certain nombre de décisions.

45. L'Organe directeur de l'EMEP :

a) A pris note des préparatifs de la première réunion de l'Équipe spéciale des mesures et de la modélisation ainsi que du projet de mandat établi par le comité organisateur, et a invité l'Équipe spéciale à présenter ses projets d'activité pour l'avenir à la prochaine réunion du Bureau de l'Organe directeur, au printemps de 2001;

b) A souligné combien il importait de faire participer les experts nationaux à la première réunion de l'Équipe spéciale;

c) A décidé qu'un rapport d'évaluation sur le long terme était nécessaire, accueilli favorablement l'offre de la Suède de contribuer à la production de ce rapport, et demandé qu'à sa prochaine session l'Équipe spéciale lui rende compte dans le détail des plans qu'elle aura élaborés en prévision de ce rapport;

d) A noté avec satisfaction l'offre de la délégation slovène d'accueillir la deuxième réunion de l'Équipe spéciale en 2001;

e) A reconnu combien il importait de délimiter clairement l'action de l'Équipe spéciale et celle des centres de l'EMEP et demandé à son bureau d'étudier la question et de lui faire rapport à sa vingt-cinquième session;

f) S'est félicité de toutes les contributions nationales aux activités de la nouvelle Équipe spéciale.

## IX. MODÈLES D'ÉVALUATION INTÉGRÉE

46. M. R. MAAS (Pays-Bas), Président de l'Équipe spéciale des modèles d'évaluation intégrée, a présenté le rapport de l'Équipe (EB.AIR/GE.1/2000/11), qui rendait compte également des résultats de sa vingt-cinquième réunion, tenue à Saltsjöbaden du 12 au 14 avril 2000. M. Maas a appelé l'attention des délégations sur l'état d'avancement des travaux concernant les modèles d'évaluation intégrée dans lesquels étaient incluses les particules et a expliqué le programme de travail à long terme proposé dans le rapport de l'Équipe spéciale. Plusieurs éléments de ce programme demandaient à être approfondis pour que le modèle puisse être élargi afin, notamment, de prendre convenablement en compte l'échelle urbaine et de représenter les effets observés sur la santé de l'exposition aux particules. L'Équipe spéciale était encore à la recherche d'organismes de financement pour les ateliers et leur préparation sur le plan scientifique.

M. Maas a invité l'Organe directeur à faire connaître ses observations au sujet du programme de travail proposé, s'agissant en particulier des éléments liés aux contributions apportées dans les modèles par d'autres activités de l'EMEP. Il a également mis en relief le projet de l'Équipe spéciale de s'associer plus étroitement aux activités sur le plan national en créant un réseau de centres nationaux de liaison. Enfin il a informé l'Organe directeur que l'Équipe spéciale envisageait d'organiser sa prochaine réunion sous la forme d'un atelier qui aurait lieu les 23 et 24 novembre 2000 à l'IIASA (Laxenburg, Autriche). La prochaine réunion officielle aurait lieu à l'occasion d'une réunion organisée dans le cadre du Programme CAFE de la Communauté européenne, en mai 2001.

47. En réponse à une question, M. Maas a expliqué que l'on ne considérait pas comme pratiquement envisageable à moyen terme d'inclure tous les métaux lourds dans les modèles d'évaluation intégrée, mais que le lien entre dépôts de métaux lourds et acidification était suffisamment bien établi par le biais de la charge critique qui servait de base pour les modèles. Il a estimé qu'il serait possible de prendre les métaux lourds parallèlement en compte dans les modèles d'ici deux ou trois ans.

48. M. M. AMANN, représentant du Centre pour les modèles d'évaluation intégrée (CMEI) à l'IIASA, a rendu compte de l'avancement des travaux concernant les modèles d'évaluation intégrée des particules. Ces modèles étaient un prolongement naturel du modèle RAINS (modèle régional pour l'information et la simulation en matière d'acidification). Les précurseurs des particules secondaires étaient déjà inclus dans le modèle et il serait également possible de relier la plupart des sources de particules primaires aux sources prises en compte dans le modèle. L'IIASA avait pu établir une première série de courbes de coût sur la base d'un projet financé par l'Agence allemande de l'environnement. Ces courbes de coût et d'autres informations relatives au travail de modélisation déjà accompli seraient présentées à l'atelier, en novembre. Tous les travaux de l'IIASA, y compris les résultats préliminaires de la modélisation des particules étaient diffusés sur l'Internet à l'adresse <http://www.iiasa.ac.at/~rains>. L'IIASA était également en train de se préparer à réaliser la version intégrale du modèle RAINS sur l'Internet, mais il lui fallait encore résoudre certains problèmes techniques. Enfin, M. Amann a souligné l'importance des contributions des experts nationaux dans la mise au point du modèle RAINS et a invité les délégations à envoyer à l'IIASA pendant un à trois mois des experts qui travailleraient sur

les modèles d'évaluation intégrée, ce qui serait bénéfique à la fois pour le Centre et pour les organismes nationaux.

49. Plusieurs délégations se sont déclarées très favorables à la mise en place d'un réseau de centres nationaux de liaison et ont promis de soutenir ce projet. Le représentant de l'Agence européenne pour l'environnement a fait savoir que celle-ci serait prête à établir des liens avec le réseau.

50. L'Organe directeur :

a) A pris note du rapport de l'Équipe spéciale des modèles d'évaluation intégrée (EB.AIR/GE.1/2000/11);

b) A approuvé la proposition de l'Équipe spéciale de créer des centres nationaux de liaison pour l'élaboration de modèles d'évaluation intégrée et a invité les Parties à désigner ces centres; il serait bon qu'ils soient représentés par des experts qui sont en contact à la fois avec les milieux scientifiques et avec les responsables de l'élaboration des politiques.

## **X. COOPÉRATION AVEC DES PROGRAMMES NATIONAUX**

51. M. N. HEIDAM (Danemark) a informé l'Organe directeur de l'existence d'un projet de modélisation du mercure que le Danemark était en train de réaliser dans le cadre du Programme de surveillance et d'évaluation de l'Arctique (AMAP). Le projet de surveillance et de modélisation de la pollution atmosphérique au Groenland existait depuis plusieurs années et un projet subsidiaire portait sur l'élaboration d'un modèle eulérien pour l'ensemble de l'hémisphère. Ce modèle, qui dans un premier temps concernait essentiellement le soufre, avait récemment été élargi avec succès au plomb présent dans les particules. On était en train de le perfectionner pour qu'il puisse prendre en compte les interactions physico-chimiques complexes du mercure. Toutes les mesures disponibles de la présence du mercure dans l'air et les précipitations, y compris celles de l'EMEP, étaient utilisées pour la vérification des résultats. Le modèle établi pour le mercure offrait plusieurs autres possibilités de perfectionnement ayant un lien avec les POP étant donné qu'eux aussi circulaient à travers tout l'hémisphère, voire toute la planète, et qu'ils se trouvaient de la même façon influencés par les processus de réémission.

52. M. R. DERWENT (Royaume-Uni) a donné des informations sur les résultats d'une étude portant sur l'emploi de modèles "inversés". En utilisant des mesures temporelles détaillées provenant d'un seul site de surveillance, il a été possible de déterminer des configurations spatiales et l'évolution des émissions. M. Derwent a présenté les résultats obtenus pour le chloroforme de méthyle, le monoxyde de carbone et le soufre. D'autres travaux de recherche étaient envisagés et les résultats en seraient communiqués à l'Équipe spéciale des mesures et de la modélisation. Ces résultats pourraient peut-être servir à l'avenir pour vérifier le respect des engagements.

53. Il a été relevé au cours du débat qu'il était absolument nécessaire de disposer de mesures détaillées (par exemple horaires) pour travailler sur des modèles "inversés". Les données de l'EMEP n'étaient pas suffisantes. On a également fait valoir que des améliorations seraient

possibles si l'on faisait appel à plusieurs sites de surveillance; des projets de collaboration internationale étaient à l'étude.

## **XI. COOPÉRATION AVEC DES PROJETS DE SURVEILLANCE ET DE MODÉLISATION**

### **A. Coopération entre l'EMEP et l'Organisation météorologique mondiale**

54. M. J. MILLER, de l'OMM, a informé l'Organe directeur des activités que cette organisation était en train de réaliser dans le cadre de la Veille atmosphérique globale (VAG). Une réunion devait avoir lieu à l'automne 2001 pour faire le point de toutes les activités de surveillance de la VAG. L'EMEP devait y apporter une contribution particulièrement importante. M. Miller a également rendu compte des activités réalisées dans le cadre du projet de recherche météorologique sur l'environnement urbain (GURME), de la VAG, qui apportait une assistance aux pays en développement pour leurs travaux de modélisation et de surveillance de la diffusion en ville, sous la forme par exemple de l'atelier qui a eu lieu récemment en Malaisie à l'attention des pays de l'Asie du sud-est. La VAG s'est depuis peu lancée, en coopération avec le Comité des satellites d'observation de la terre (CEOS), dans une activité importante qui consistait à faire le point des mesures de l'ozone dans le monde entier en utilisant différentes plates-formes. L'OMM et le CEOS devraient publier d'ici peu un rapport qui exposerait un système intégré de mesures de l'ozone atmosphérique par satellite ou aéronef ou encore à partir du sol. Le Programme GURME et le rapport de l'OMM-CEOS devraient intéresser tous ceux qui participaient à l'EMEP.

55. En Europe, beaucoup de pays avaient conçu des stations qui satisfaisaient aux critères à la fois de l'EMEP et de la VAG étant donné que l'un et l'autre suivaient les mêmes protocoles de mesure. Les stations de l'EMEP en Pologne et au Centre de recherche commun d'Ispra (Italie) s'étaient associées à la VAG. Au cours du débat sur ce point, l'Organe directeur a recommandé que les Parties envisagent chaque fois que cela était possible d'appliquer les critères de la VAG afin que leurs stations EMEP puissent en faire partie, étant donné que les deux programmes avaient un programme commun de mesure et d'assurance de la qualité.

### **B. Coopération entre l'EMEP et la Commission européenne et l'Agence européenne pour l'environnement**

56. M. B. BRANGAN, de la Commission européenne, a informé l'Organe directeur des conclusions de l'examen du Programme pour la qualité de l'air en Europe (CAFE) de la CE. Un précis informel avait été distribué aux délégations avant la session. M. Brangan a insisté sur l'importance d'une coopération étroite entre l'EMEP et le programme CAFE. Les travaux prévus sur les particules, qui seraient l'une des priorités du programme CAFE, étaient un bon exemple de la convergence entre ces deux organes. Une bonne partie du programme CAFE serait tributaire de la progression des travaux de l'EMEP. La Commission européenne a proposé par conséquent d'établir, entre ces deux organes, des liens structurels qui seraient mutuellement avantageux et a invité les représentants de l'EMEP à participer au programme CAFE, notamment par l'intermédiaire de son futur groupe de l'analyse technique.

57. M. R. VAN AALST, représentant de l'AEE, a présenté une note informelle sur la coopération entre l'EMEP et son organisation. Étant donné le nombre important de pays qui sont visés à la fois par l'EMEP et par l'AEE, il serait plus rationnel que ces deux entités mettent en commun leurs connaissances techniques, informations, infrastructure et réseaux. Une coopération étroite était déjà établie dans les domaines des inventaires et des projections des émissions, de la surveillance de la qualité de l'air et de l'accès à ces données. La nouvelle structure des organes relevant de la Convention et le nouveau Centre thématique européen sur l'air et les changements climatiques de l'AEE devraient contribuer à resserrer les liens de coopération. Il a été proposé d'organiser des ateliers communs entre la branche Émissions dans l'atmosphère du Réseau européen d'information et d'observation pour l'environnement (EIONET) et l'Équipe spéciale des inventaires et des projections des émissions (à la date de juin 2000), entre la branche Qualité de l'air de ce réseau et l'Équipe spéciale des mesures et de la modélisation et entre la branche Évaluation intégrée des effets et l'Équipe spéciale des modèles d'évaluation intégrée.

58. L'Organe directeur a remercié la Commission européenne et l'AEE pour l'information présentée et s'est félicité des perspectives d'une coopération plus étroite. Il a repris à son compte la proposition de mettre en place des liens structurels mutuellement avantageux avec le programme CAFE et l'AEE et a prié son bureau et le secrétariat de poursuivre l'examen de la question et de lui présenter des propositions à sa prochaine session.

#### **C. Coopération entre l'EMEP et les commissions de protection du milieu marin**

59. M. N. HEIDAM, Vice-Président (air) du Groupe de travail de la surveillance et de l'évaluation de la Commission d'Helsinki (HELCOM), a informé l'Organe directeur de la réorganisation récente de la commission HELCOM, le Groupe de travail ayant été créé pour traiter des problèmes de pollution atmosphérique. Les contributions des centres de l'EMEP à la première réunion du Groupe de travail étaient tenues en haute estime. Le Groupe a noté que les émissions provenant de la navigation contribuaient pour beaucoup à la pollution azotée de la mer Baltique, ces rejets étant du même ordre de grandeur que les émissions provenant de l'ensemble des sources telluriques de certains pays. Selon le Groupe de travail, il fallait améliorer constamment les données d'émission, notamment celles intéressant les métaux lourds et les POP, dans le cadre d'un effort concerté entre la commission HELCOM et l'EMEP, et en association avec l'AEE. Une réunion d'organisation était prévue à cet effet à l'automne 2000. En ce qui concernait les mesures, la commission HELCOM s'est félicitée de l'importance accordée, dans la nouvelle stratégie de l'EMEP, aux métaux lourds et aux POP.

#### **D. Activités nord-américaines intéressant le transport à longue distance des polluants atmosphériques**

60. M. K. J. PUCKETT (Canada) et M. R. DENNIS (États-Unis) ont fait rapport sur les activités menées en Amérique du Nord dans le domaine de la réduction du transport à longue distance des polluants atmosphériques et ont fourni des renseignements écrits. Les travaux menés en commun sur l'évaluation de l'impact transfrontière des particules avaient progressé et un premier atelier de modélisation et d'analyse des données s'était tenu en septembre 1999. Des applications parallèles de modèles canadiens et de modèles des États-Unis étaient prévues afin d'étayer les négociations sur une annexe, relative aux particules, à l'accord bilatéral

Canada-États-Unis sur la qualité de l'air. Il serait publié en septembre 2000 la première évaluation de l'état des connaissances scientifiques concernant l'ozone, réalisée dans le cadre du programme North American Research Strategy for Tropospheric Ozone (NARSTO, <http://www.cgenv.com/Narsto/>), entité consacrée à la recherche sur l'ozone troposphérique et les particules fines à laquelle collaborent des scientifiques, experts-décideurs et autres partenaires originaires du Canada, des États-Unis et du Mexique. L'évaluation des particules avait commencé et devrait être achevée en 2003.

61. L'Agence de protection de l'environnement des États-Unis (EPA) a proposé d'accueillir au printemps 2001 un atelier de l'EMEP sur le transport transatlantique des polluants atmosphériques, éventuellement en parallèle avec une réunion du Projet international d'étude de la chimie de l'atmosphère du globe (IGAC). Toute observation ou proposition adressée à l'EPA au sujet de la conception de l'atelier serait la bienvenue. Par ailleurs, l'EPA a offert de parrainer un atelier de l'EMEP sur la modélisation et la mesure, par espèce, des particules fines à l'automne 2001 ou au printemps 2002 et recherchait des partenaires pour organiser cet atelier.

62. L'Organe directeur a accueilli avec gratitude les propositions faites par les États-Unis concernant ces deux ateliers et a décidé de les incorporer dans le plan de travail pour 2001.

#### **E. Autres questions**

63. Le représentant de l'Expérience européenne relative au transport et à la transformation dans la troposphère au-dessus de l'Europe des constituants traces importants pour l'environnement (EUROTRAC) a présenté une note traitant de projets de recherche en cours dans le cadre d'EUROTRAC-2 intéressant l'EMEP. Des informations sur ces projets et sur EUROTRAC-2 peuvent être obtenues sur le site Internet <http://www.gsf.de/eurotrac>.

### **XII. QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES ET PLAN DE TRAVAIL POUR 2001**

64. Le Président de l'Organe directeur a présenté la note sur les questions financières et budgétaires relatives à l'EMEP (EB.AIR/GE.1/2000/10 et Add.1) comprenant le projet de budget pour 2001 et le projet de plan de travail de l'EMEP pour 2001 dont serait saisi l'Organe exécutif. Il a précisé qu'il avait fallu réviser le budget de l'EMEP pour 2000 comme expliqué aux paragraphes 2 à 4 ainsi que le tableau 3 du document. Par contre, le budget pour 2001 restait fixé, comme prévu initialement, à 2 040 495 dollars É.-U., comme indiqué au tableau 4 du document EB.AIR/GE.1/2000/10.

65. Le secrétariat a fait observer que dans la version anglaise du document, la note c/ du tableau 2 devrait être identique à celle du tableau 3 et mentionner une contribution volontaire de 500 000 dollars É.-U.

66. Les délégations de la Pologne et de la République tchèque ont indiqué qu'elles avaient entre-temps acquitté leur contribution pour 2000. La délégation italienne a fait savoir à l'Organe directeur que l'Italie verserait intégralement sa contribution pour 2000 avant la fin de l'année. Le secrétariat a indiqué qu'il n'était pas en mesure, pour l'heure, de confirmer réception de

quelque règlement que ce soit en sus de ceux qui étaient mentionnés au tableau 1 du document EB.AIR/GE.1/2000/10.

67. La délégation suisse a informé l'Organe directeur qu'elle verserait une contribution volontaire de 20 000 dollars É.-U. au bénéfice des travaux sur les inventaires des émissions de particules pour 2000 et 2001 et a demandé que la note e/ du tableau 4 soit rectifiée en conséquence.

68. L'Organe directeur a appris également que la proposition faite par l'Ukraine d'apporter une contribution en nature avait été examinée par le Bureau, qui avait recommandé que le projet aille de l'avant pour autant qu'il soit recentré sur les priorités fixées par l'Organe directeur. Le secrétariat écrivait à l'Ukraine pour lui donner des explications à ce sujet.

69. L'Organe directeur :

a) A pris note de l'état des contributions au financement de l'EMEP donné dans le document EB.AIR/GE.1/2000/10;

b) A rappelé aux Parties qu'il importait de régler les contributions obligatoires le plus tôt possible dans l'exercice financier;

c) A approuvé la contribution en nature du Bélarus au CSM-E pour 1999;

d) A décidé de modifier la note e/ du tableau 4 du document EB.AIR/GE.1/2000/10 comme proposé par la Suisse et de modifier la note a/ de ce tableau de manière à la rendre aussi claire que possible tout en tenant compte des impératifs juridiques, à savoir que le règlement en question devrait être utilisé par le CMEI;

e) A adopté le budget pour 2001 reproduit au tableau 4 du document EB.AIR/GE.1/2000/10 tel qu'il avait été modifié et a fixé le montant des contributions obligatoires des Parties pour 2001 ainsi qu'il est indiqué dans la dernière colonne du tableau 5 de ce document.

70. Le Président de l'Organe directeur a présenté le projet de plan de travail (EB.AIR/GE.1/2000/10/Add.1). Il a noté qu'avec les nouvelles équipes spéciales relevant de l'EMEP, le rôle de l'Organe directeur serait modifié. Nombre des questions scientifiques seraient examinées lors des réunions des équipes spéciales et l'Organe directeur devrait se polariser davantage sur les résultats majeurs, comme indiqué dans les rapports qui lui étaient présentés, ainsi que sur les projets et activités à venir, par le biais du plan de travail. Ce dernier devrait exposer les activités des équipes spéciales en sus de celles des centres. Il était trop tard pour appliquer cette mesure en 2000, mais le Président a proposé, à titre transitoire, d'examiner le document relatif au plan de travail, en prenant note des éventuelles contributions nationales.

71. Chaque section du plan de travail (EB.AIR/GE.1/2000/10/Add.1) a été examinée isolément. Pour chacune d'entre elles, plusieurs Parties ont proposé des modifications à apporter au texte afin que le plan de travail rende pleinement compte des besoins au titre de la Convention et de l'EMEP ainsi que des activités qui avaient été planifiées. En ce qui concernait les émissions,

certaines se sont inquiétées de la brièveté des délais de démarrage de l'opération de notification des émissions de particules. On a fait observer qu'il était prévu d'apporter un soutien aux Parties pour cette activité, encore que le Président ait admis que certains dérapages pourraient être inévitables la première année. On a noté également que l'insuffisance, en quantité et en qualité, des données communiquées au sujet des émissions de métaux lourds et de POP devrait être corrigée par le biais du plan de travail. Il a été décidé d'adopter, pour le plan de travail, un libellé de nature à encourager les Parties à notifier ces polluants. Plusieurs Parties ont proposé d'accueillir des ateliers et des réunions d'équipes spéciales, comme il ressort des décisions ci-après.

72. Un représentant du CSM-O a noté qu'il avait été formulé de nombreuses demandes de travaux supplémentaires par les centres de l'EMEP sans aucune indication quant au complément de ressources nécessaires à cette fin. Il a proposé que les Parties soient invitées à contribuer davantage aux travaux et que l'Organe directeur fixe des priorités claires afin de permettre aux centres de réagir correctement en période de restrictions budgétaires.

73. L'Organe directeur :

a) A adopté son plan de travail tel qu'il avait été modifié et a recommandé qu'il soit présenté à l'Organe exécutif pour adoption;

b) A établi un projet de calendrier à long terme (reproduit ci-après en annexe) des activités à entreprendre en vue de l'examen du Protocole de Göteborg - ainsi que des travaux intéressant les particules - en se fondant sur un projet présenté par l'Équipe spéciale des modèles d'évaluation intégrée (EB.AIR/GE.1/2000/11), pour que l'Organe exécutif l'examine à sa dix-huitième session, en 2000, et a invité toutes les Parties à l'étudier, notamment dans la perspective d'une contribution à sa mise en œuvre.

### **XIII. ÉLECTION DU BUREAU**

74. L'Organe directeur a réélu M. M. WILLIAMS (Royaume-Uni) Président et M. P. GRENNFELT (Suède), Mme M. LESNJAK (Slovénie), M. R. VAN AALST (Pays-Bas) et Mme S. VIDIC (Croatie) Vice-Présidents et a élu Mme L. EDWARDS (Communauté européenne) nouvelle Vice-Présidente. L'Organe directeur est convenu de réserver un siège supplémentaire de son bureau à un représentant d'une Partie afin d'y préserver un équilibre des vues.

**Annexe****PROGRAMME DE TRAVAIL À LONG TERME**

1. L'EMEP fournit des informations scientifiques sur les émissions, les mesures, les projections et les coûts des mesures de réduction pour appuyer l'élaboration des protocoles et l'examen quant au fond de ceux qui ont été adoptés. Le calendrier à long terme ci-après vise à étayer l'examen du Protocole de Göteborg en 2004. Pour pouvoir disposer d'instruments de modélisation prêts à être appliqués en 2004, il faudrait réserver l'année 2003 aux mises à l'essai et aux analyses de sensibilité. Les résultats des études spécialisées et les données nouvelles devraient donc être disponibles à l'horizon 2002, ce qui autorise à réserver l'année 2001 aux travaux préparatoires.
2. Le plan de travail de l'EMEP se limite aux travaux effectués par les Parties ainsi que par les centres de l'EMEP et les équipes spéciales, mais il dépend aussi de l'apport d'autres organes relevant de la Convention ainsi que des travaux réalisés par l'AEE et la CE. L'analyse d'incertitude, l'examen scientifique et la communication avec les parties prenantes sont intégrés au plan de travail de chacun des centres et de chacune des équipes spéciales.
3. Ce calendrier couvre les travaux sur la réduction de l'acidification, de l'eutrophisation, de l'ozone troposphérique et de l'exposition aux particules fines. Les substances en jeu sont le SO<sub>2</sub>, les NO<sub>x</sub>, les COV, le NH<sub>3</sub> et les diverses espèces de particules. Une place y a été réservée aux liens avec les politiques en matière de changements climatiques. Il ne pourra être élaboré de plan de travail sur les métaux lourds et les POP que lorsque le Groupe de travail des stratégies et de l'examen aura reçu des indications quant au calendrier de l'examen des protocoles et à la démarche retenue.

**Calendrier provisoire des activités de l'EMEP nécessaires à l'examen  
du Protocole de Göteborg**

Produits de l'EMEP					Apport souhaité (effets)	Coordination	Activités financées/ accueillies par
Surveillance	Modélisation	Émissions	Réduction	MEI			
<b>Automne 2000</b>							
	Modèle préliminaire sur les métaux lourds					CSM-O	CSM-O
Stratégie de surveillance préliminaire						ESMM/CCQC	
Atelier sur les tendances de l'ozone						ESMM/CCQC	Allemagne
					Modélisation dynamique, atelier	GTE	

Produits de l'EMEP					Apport souhaité (effets)	Coordination	Activités financées/ accueillies par
Surveillance	Modélisation	Émissions	Réduction	MEI			
					Matériaux, atelier	GTE	
		Métaux lourds, inventaires et projections préliminaires				CSM-O, TNO	AEE, EMEP (Pays-Bas, Suisse)
			Coûts estimatifs relatifs aux métaux lourds, atelier	Cadre MEI préliminaire		CMEI	CMEI, Allemagne, Royaume-Uni
<b>2001</b>							
		Notification des émissions, atelier				ESIPE, AEE	Pays-Bas ?
Plan de surveillance de la conformité						ESMM, ESIPE, ESMEI	?
	Modélisation de la dynamique des aérosols, atelier					CSM-O	Université d'Helsinki, notamment
					Avantages pour la santé, atelier	NEBEI, GTSE	Royaume-Uni
		Révision des estimations concernant les métaux lourds par les Parties				CSM-O, CMEI	Toutes les Parties
	Étude du transport régional des métaux lourds					CSM-O	EMEP, ?
					Indicateurs de la diversité biologique, atelier	GTE, ESMEI	
	Modélisation hémisphérique, atelier					CSM-O, CMEI	Canada, États-Unis
		Adaptation des directives de notification				ESIPE	
					Examen des nouvelles données relatives aux effets des métaux lourds	ESMEI, ES-Santé	OMS, États-Unis, CE

Produits de l'EMEP					Apport souhaité (effets)	Coordination	Activités financées/ accueillies par
Surveillance	Modélisation	Émissions	Réduction	MEI			
			Métaux lourds, courbes de coûts préliminaires	Modèle réduit préliminaire		CSM-O, ESMEI, CMEI	CMEI, ?
Qualité de l'air urbain, atelier						ESMM, EIONET	AEE, ?
	Liens milieu rural-milieu urbain et coefficients de limitation de l'ozone, atelier					CSM-O	Suisse
<b>2002</b>							
Composition, surveillance et modélisation des métaux lourds						ESMM, CCQC, CSM-O	États-Unis
	Modélisation urbaine, étude/atelier			Interface avec le modèle à l'échelle urbaine		EMEP ?	CAFE ?
		Étude des tendances				CSM-O, CMEI	
		Évaluation des résultats, atelier éventuel				ESIPE, AEE	Suède (ASTA)
		Inventaire final des métaux lourds, projections		Mises à jour 2010, 15, 20 scénarios		ESIPE, ESMEI	Parties
					Indicateurs de l'impact sur la santé, atelier	ESMEI, ES-Santé	?
	Matrices finales, source-récepteur 50 x 50 km			Mise à jour du cadre MEI		CSM-O, CMEI	EMEP
		Inventaire final 2000		Mise à jour du scénario pour l'année de référence		CSM-O, CMEI	EMEP, Parties
				Émissions provenant de la navigation, atelier		CSM-O, CMEI, ESMEI, BARCOM	?
				Mise à jour des modèles des effets	Résultats définitifs des modèles dynamiques	GTE, ESMEI	

Produits de l'EMEP					Apport souhaité (effets)	Coordination	Activités financées/ accueillies par
Surveillance	Modélisation	Émissions	Réduction	MEI			
					Mise à jour du module relatif aux avantages	NEBEI, PIC	Pays-Bas, Royaume-Uni
			Nouvelles options en matière de réduction, étude	Mise à jour de la base de données		ESMEI, EIPPC	?
			Coûts et instruments des changements structurels, étude	Mise à jour de la base de données		ESMEI	?
<b>2003</b>							
			Examen des courbes de coûts relatives aux métaux lourds	Mise à l'essai du scénario, analyse de sensibilité		CMEI, ESMEI	
			Analyse des effets secondaires de Cd, Pb, PAH/BaP			CMEI, CSM-E	
				Gestion des incertitudes, atelier		ESMEI	?
<b>2004</b>							
				Expériences nationales en matière de MEI, atelier		ESMEI	?
				Application des MEI pour le GTSE		CMEI, ESMEI	

MEI : Modèles d'évaluation intégrée

NEBEI : Réseau d'experts des avantages et des instruments économiques

ESIPE : Équipe spéciale des inventaires et des projections des émissions

ES-Santé : Équipe spéciale des aspects sanitaires de la pollution atmosphérique

ESMEI : Équipe spéciale des modèles d'évaluation intégrée

ESMM : Équipe spéciale des mesures et de la modélisation

GTE : Groupe de travail des effets

GTSE : Groupe de travail des stratégies et de l'examen

-----